

Azimut

hauts-de-seine

**Inscriptions sur l'Extranet des Collèges
du 27 août au 19 septembre 2018 inclus**

Contacts > sportscolaire@hauts-de-seine.fr > 01 47 29 40 61 ou 01 41 37 10 62

Présentation

Ce dispositif offre la possibilité aux collèges et structures spécialisées des Hauts-de-Seine d'accéder à la pratique de la Course d'Orientation à travers une journée d'initiation et un challenge. Cette opération se déroule dans le Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette, les 4 - 5 - 8 - 11 - 12 - 15 et 16 octobre 2018.

Le Conseil départemental se réserve le droit, à des fins organisationnelles, de modifier certains points du présent règlement en accord avec les différents partenaires.

Objectif

L'objectif d'Azimut est de permettre aux collégiens du Département de découvrir et de pratiquer la course d'orientation, activité qui favorise l'acquisition de compétences pluridisciplinaires et développe l'esprit d'équipe.

Azimut permet également une immersion et une sensibilisation au milieu naturel, et la découverte du Domaine départemental du Haras de Jardy et de la forêt de Fausses-Reposes.

Bénéficiaires

Ce dispositif est ouvert à tous les niveaux de classe des collèges publics et des collèges privés des Hauts-de-Seine ainsi qu'aux jeunes en situation de handicap issus d'établissements spécialisés du département.

Cependant, le lieu de mise en place du dispositif étant dans un milieu forestier inconnu, il est fortement conseillé aux enseignants de privilégier l'inscription de classes dont les élèves ont atteint le premier niveau d'exigence prévu au programme de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive au collège par l'Education Nationale.

Inscriptions

Les professeurs en E.P.S. inscrivent leurs classes sur le temps scolaire.

Ils s'inscrivent via l'Extranet des collèges du 27 août au 19 septembre 2018 (fiche d'identification de la (ou des) équipe(s) inscrite(s)).

Les possibilités d'inscriptions sont adaptées en fonction de l'orientation pédagogique que le professeur en E.P.S. voudra donner à cette journée :

- possibilité d'inscrire jusqu'à 57 participants (élèves et professeurs/accompagnateurs inclus) au maximum par établissement avec la prise en charge éventuelle du car par le Département sous réserve du nombre total d'inscrits et des cars disponibles ;

- possibilité d'inscrire plus de 57 participants (élèves et professeurs/accompagnateurs inclus) par établissement sous réserve de places disponibles à l'inscription, sachant que le second transport ne pourra pas être pris en charge par le Département.

IMPORTANT

Il appartient aux Chefs d'établissement et aux professeurs en E.P.S. de vérifier que l'ensemble des élèves disposent d'une autorisation parentale, et qu'ils ne font pas l'objet de contre-indication médicale pour participer à Azimut.

Les autorisations individuelles de prise de vue (photo et vidéo) devront être remises au Conseil départemental le jour de votre participation.

Afin de ne pas retarder les informations qui sont données simultanément à l'ensemble des collègues, il est donc important de respecter le délai d'envoi de la fiche d'identification. L'organisation des transports éventuels ne peut se faire qu'à réception de l'ensemble des documents.

L'organisation s'attachera à satisfaire l'ensemble des inscriptions dans la limite des places disponibles.

Détails de l'opération

Chaque élève participe à une seule journée.

Le matin est consacré à un apprentissage encadré par les enseignants et l'après-midi à un challenge adapté à chaque niveau de classe, sur une zone sécurisée en forêt.

1 - Présentation de la journée

8 h 30 : Accueil sur site

9 h 00 – 12 h 00 : Découverte, initiation et perfectionnement sous forme d'exercices.

Enseignement des fondamentaux ou perfectionnement par la mise en place d'exercices permettant des variantes selon le niveau des élèves.

Deux supports d'exercices sont fournis aux enseignants :

- Un réseau de postes permettant la mise en place d'une chasse à la balise (variante potentielle : course au score, parcours en étoile individuel ou en relais,...).
- Un parcours étoile (construction d'itinéraire, savoir orienter sa carte)

12 h 00 – 13 h 00 : Pique-nique

Elèves et professeurs doivent prévoir leur alimentation pour la journée (pique-nique du midi, eau en grande quantité, barres énergétiques et/ou fruits,...).

13 h 00 – 16 h 30 : Challenge Azimut - mise en pratique des compétences acquises sur une épreuve chronométrée.

Le challenge est une course d'orientation individuelle sous la forme d'une course au score.

L'élève devra rechercher les postes indiqués sur la carte (distribuée au départ) en choisissant l'itinéraire permettant d'effectuer le plus de balises possible dans un temps imparti.

Chaque balise ayant une valeur en fonction de l'éloignement ou de la difficulté à la trouver, les élèves doivent élaborer leur tactique de course afin de marquer le maximum de points.

Chaque élève sera muni d'une puce électronique avec laquelle il validera ses balises.
La course au score sera établie en fonction du niveau de classe en forêt avec un départ en masse par niveau de classe.

Le chronomètre sera déclenché automatiquement au « départ » et sera arrêté par l'élève par insertion de la puce dans le boîtier « arrivée ».

Des commissaires de course, positionnés tout au long des parcours, veilleront au respect des règles précitées et du règlement de l'Office National des Forêts notamment en matière de préservation de l'environnement.

Ce challenge est une mise en pratique des compétences acquises notamment sur les exercices réalisés dans la matinée. Un classement sera effectué mais, placé sous le signe de l'esprit sportif et de la convivialité, ce challenge n'aura pas d'enjeu compétitif.

A partir de 16 h 30 : retour vers les collèges.

2 - Equipement indispensable

Les participants devront obligatoirement être en tenue sportive permettant la course pédestre en forêt. L'équipement vestimentaire devra être adapté aux conditions climatiques.

Pour les différentes phases de la journée (exercices et challenge), chaque équipe devra posséder une montre, un sifflet et éventuellement une boussole.

Chaque élève devra porter un maillot ou chasuble identifiant son établissement (de l'A.S. du collège par exemple).

Contacts organisation

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Direction des Actions Sportives – Secteur Sport Scolaire
92731 Nanterre cedex